

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 33 (1895)  
**Heft:** 30

**Artikel:** Les musiciens d'autrefois  
**Autor:** Espagnac  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-195054>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

environnantes, même au sommet du Petit-Muveran, de superbes feux de bengale s'allument et jettent leur lumière chatoyante et magique sur les monts géants qui nous surplombent. Le spectacle est vraiment grandiose, fantastique, impossible à décrire ; aussi les bravos éclatent-ils de toutes parts avec enthousiasme.

En effet, rien de comparable ne peut être vu dans la plaine. Nous n'oublierons jamais cette soirée.

Après tout cela, on peut aller à la paille et dormir comme des heureux, j'espère. — Les vieux, les grincheux, les délicats, le rhumatisants, sont installés dans les dortoirs de la cabane ; les jeunes, les robustes et gais compagnons se glissent sous les tentes.

Dormir ! indiquez-m'en le moyen, quand on a à sa gauche une fabrique de calembours et de bourdes à faire rire aux larmes !

Ah ! voici le président, une bouteille à la main, qui nous apporte le *bonnet de nuit*, désireux de nous faciliter un sommeil réparateur.

Ce bonnet de nuit — pour ceux qui ne le savent pas — n'est autre qu'un petit verre de kirsch. M. Barbeau, accompagné d'un porte-falot, fait la tournée au complet, dans la cabane et dans les tentes, auprès de quatre-vingt-dix sept coucheurs. Il n'oublie personne, chacun reçoit son bonnet de nuit ; il n'oublie que lui-même, car, durant toute la fête, nous ne l'avons vu ni manger, ni boire.

Nous aimons à croire, cependant, qu'il n'a pas trop souffert de la faim, et qu'il a pu par-ci par-là croquer un petit morceau bien mérité.

Le lendemain, dimanche, à l'aube, le président et ses garçons d'office quittent la paille. Le feu est rapidement allumé et le chocolat *boutonne* dans les marmites. On sert vite les plus pressés, les intrépides, qui persistent à monter au Muveran, malgré le temps douteux et les brouillards qui en coiffent le sommet.

Un gros baquet de chocolat est apporté au milieu de la table de la cabane. Droit au-dessus, deux pieds s'agitent — je ne sais pourquoi — au bord du dortoir supérieur...

Une demi-minute s'écoule et paf ! une grosse babouche plonge dans le baquet. Un loustic l'attrape et la jette vivement de côté : « Ceux qui ne l'ont pas vue, n'en sauront rien, » fait-il, et il continue à remplir les tasses de ses voisins.

— Voulez-vous déjeuner, monsieur ? me demande-t-il.

— Merci, lui répondis-je, je ne suis pas pressé ; j'attendrai la seconde fournée.

Que de choses à dire encore ; mais la place nous manque, et je suis forcé de finir brusquement en disant deux mots seulement de l'aimable et cordiale réception qui nous a été faite par la commune de Leytron. Comme il était charmant et plein d'entrain ce banquet, installé sous de beaux ombrages, égayé par l'excellente fanfare *La Villageoise*, et entouré d'une population sympathique.

Tout à coup, vers la fin du banquet, le président ouvre une lettre qui vient de lui parvenir : Ce sont quelques lignes aimables de M. Marc Morel, qui nous invite à boire le coup de l'étrier dans sa belle cave de Riddes, tout près de la gare.

Ce dernier verre de vin frais, pétillant et de qualité excellente, fut accepté, comme bien on pense, avec un sincère empressement. Il n'a qu'un défaut, ce vin, c'est de nous faire voir les choses à rebours. A peine le train nous ramenait-il à la maison, que la plupart de nos clubistes soutenaient mordicus que nous marchions contre Sion !... Pas moyen de leur ôter cette idée.

Effet d'optique, que voulez-vous.

Mais que de joies dans les coeurs et quels souvenirs nous rapportons tous des agréables journées des 19, 20 et 21 juillet 1895.

L. M.

#### Ein tsemin dè fai.

Quand l'est qu'on va ein tsemin dè fai du la Converchon tant qu'è dào coté dè pè Mäodon, lo trein s'einfatè dein on part dè pertes qu'on lão dit dài tunets, iò on sè tråovè, tot per on coup, à novion tot coumeint quand on détient lo crâisu ein sè forreint dézo le lévet àotré la né.

Lè farce ein profitont cauquiès iadzo po férè dâi petitès farcès ; mà dâi iadzo que y'a, on ein fâ sein lo volliâi, coumeint vo z'allâ vairé.

Onna gaupa que dévessâi allâ dein on veladzo dè pè contré la Brouye po trovâ se n'oncllio qu'ètai malâdo et po lo soigni tandi cauquiès teimps, dévessâi preindrè lo trein pè la Converchon. Sa mère, que dévessâi restâ pè l'holô, renasquâvè dè la laissi allâ tota soletta, po cein qu'on ne rencontrâ pas adé quoiu foudräi dein clliâo tsancro dè treins, iò lè chenapans et lè bravès dzeins sont soveint mécliâ dein lo mémo vouagon. Assebin le lâi fe tot on prédzò devant dè la laissi modâ, ein lâi recoumandeint dè ne pas restâ tota soletta, mà d'allâ dein on vouagon iò y'a bin dâo mondo, po étrè pe sura dè ne pas étrè eimbâtâie.

L'est bon. La bouéba tracé contré la gâra et montè dein on vouagon quasu tot plein ; mà à on estachon pe lèvè, tot cé mondo redéchein, et la lurena sè tråovè soletta avoué on dzouveno luron

que vegnâi dè montâ et que va s'achetâ drâi découtè la grachâosa.

La pourra bouéba n'êtai pas tant à se n'ese, kâ l'êtai on bocon vergognâosa et n'avâi jamé déveza à n'on luron que le ne cognessâi pas ; et le repeinsâvè à tot cein que sa mère lâi avâi de, et que ne sè faillâi fiâ à nion ; mà lo trein s'êtai reinmodâ et n'ivâi rein à férè qu'à dzourel que. Tot allâ bin tantqui à n'on tunet iò lo trein s'einfatè sein derè gâ ! Adon la felietta que sè peinsè que stu gaillâ poivè ne pas étrè on bon soudzet, a l'idée dè fourrâ sa man dein sa catsetta, po qu'on ne lâi robâi pas le cauquiès centimes que sa mère lâi avâi bailli ; mà, miséricordè ! à l'avi que l'einfatè sa man, le tråovè la man dâo luron que lâi étai dza.

— Po su l'est on voleu, se le sè peinsà, et coumeint l'êtai tot parâi prâo crâna, l'eimpougne la man dâo larron et la serrè tant quiè que séyon frou dâo tunet, iò le sè peinsâvè dè criâ ào voleu.

Mâ on iadzo frou dâo tunet, que ve la pourra bouéba ?... C'est que l'avâi einfatâ sa man dein la catsetta ào galé et na pas dein la sinna. Adon le vegne rodo qu'on pavot, kâ le sè peinsâvè que lo gaillâ l'allâvè preindrè po onna volleusa, et le lâi démandâ estiusa et lâi espliquâ tot.

On iadzo que l'euront coumeinci à djasâ, ne botsiront pas. Lè z'amœirâo ont vito fé cognessance. Onna résion ein amenâ on autra ; et sè trovâ que l'oncllio malâdo étai lo parein dâo luron et vo laisso à dévenâ lo resto. L'alliront eimblîo tant qu'âo veladzo iò restâvè lo luron, sè reviront tsi l'oncllio, que fut bintout gari et cauquiès mài après lâi eut tsi li la noce dâo galé et dè la grachâosa.

Cein que c'est què dè passâ à novion dein on tunet !

#### Les musiciens d'autrefois.

Depuis que le dix-neuvième siècle a inventé les représentations à bénéfice, les concerts par souscription, les soirées et les matinées chantantes et instrumentales, et toutes les réunions aristocratiques et fashionables dont la musique fait particulièrement les frais, la condition des musiciens modernes devient chaque jour plus heureuse, plus honorable, plus brillante. Pour eux les bouquets, les couronnes, les ovations, et, ce qui est plus substantiel et plus solide, d'abondantes récettes.

Les talents du second ordre ont aussi leurs fanatiques admirateurs ; aujourd'hui il y a place pour toutes les intelligences dans le monde musical. Pour peu que vous ayez de mérite et d'avenir, on vous choie, on vous fête, on vous porte aux nues. En vérité, ce siècle est l'âge d'or des musiciens.

Il est piquant de comparer à cette prospérité toujours croissante des musiciens modernes, la détresse des musiciens d'autrefois, et particulièrement de ceux du douzième et du treizième siècle. A cette époque, les

joueurs de violon, les ménestriers, les trouvères répandus dans les diverses parties de la France, passaient leur vie à courir de château en château, mais ils étaient loin d'y recevoir cet accueil distingué, cette hospitalité bienveillante et généreuse à laquelle ils avaient droit. Il n'existe alors entre l'aristocratie et les artistes aucun de ces liens d'affection et d'estime qui se formèrent depuis.

Aux yeux des grands seigneurs, un musicien était un homme d'une condition inférieure, un misérable, un va-nu-pieds, propre seulement à amuser leurs loisirs, ni plus ni moins qu'un animal rare et curieux. Aussi ne paraissait-il jamais à la table du maître de la maison; il se voyait relégué à l'office, parmi les valets et les servantes, qui le prenaient souvent pour point de mire de leurs plaisanteries. Cependant, à la fin du repas, il lui était quelquefois permis de venir au salon et de faire entendre aux convives le dernier laï ou la dernière romance qu'il avait composées; puis, quand il avait chanté, il fallait qu'il égayât la noble compagnie.

— Dis-nous quelque chose d'original. Fais-nous donc rire, disaient quelques voix.

— Improviser une ode sur la générosité de Monseigneur et sur les vertus de sa dame, s'écriait l'essaim des parasites.

Et, pour satisfaire à ces diverses exigences, le malheureux artiste se mettait à jouer le double rôle de bouffon et de flagorneur, et tout cela pour un repas, pour une pièce de monnaie. Telle était la dignité d'un musicien au treizième siècle. Les chantres, les maîtres de chapelle courraient la province pour chercher à se placer. Ils allaient chaque soir demander l'hospitalité chez les chanoines et les curés. On appelait *vicarier* cette manière d'aller en voyage. Figurez-vous un de ces pauvres diables, aux vêtements délabrés, la besace sur le dos, un bâton à la main, la chaussure faisant eau de toutes parts, frappant vers le milieu de la nuit à la porte d'un presbytère. Son apparition à cette heure, son bizarre accoutrement font peur à la vieille servante, qui l'aperçoit de la fenêtre et qui se hâte d'aller avertir M. le Curé. Ce visiteur nocturne est probablement un voleur. Quo sait, peut-être un chef de bande! Cette idée germe, se développe, grandit dans le cerveau des paisibles habitants du presbytère, et les voilà livrés à la plus cruelle insomnie.

Que fait pendant ce temps notre artiste nomade, cause innocente de toutes ces terreurs? Après avoir vainement attendu une heure ou deux, le pauvre homme, excédé de fatigue, s'arrange le plus commodément possible sur le gazon, sous un arbre ou sur le premier tas de foin qu'il aperçoit. L'atmosphère a beau être froide, le ciel brumeux et noir, il faut qu'il attende dans cette position le lever de l'aurore et celui de la vieille gouvernante, qui reconnaît enfin que le visiteur de la nuit dernière n'est ni un filou, ni un coupe-jarret, mais un pauvre diable de musicien ambulant, qui vient demander à M. le curé la faveur de chanter au lutrin.

La lettre suivante d'un musicien de l'époque donnera une idée de ces tribulations:

« Monsieur,

» Par la vostre, vous me reprochez mon défaut de mémoire à cause que j'ai obmis de faire ce que vous m'aviez tant recommandé. Je vous assure que la fatigue des

chemins et le peu d'argent que j'avais durant mon voyage m'ont tellement détraqué que je ne sais pas encore où j'en suis. Oh! que c'est une chose triste de vicarier sans argent, avec une femme moult malade et trois petits enfants, dont deux encore trop faibles pour marcher. Ma bourse ayant failli, il nous a fallu coucher au serein, crainte de laisser mon manteau aucabar et, et, par ce moyen, faire le noviciat des larrons, lesquels font coucher sous la cape du ciel ceux qui veulent être de leur bande, afin qu'ils se fassent aux incommodes des saisons.

» Dans cette piteuse posture, ce ne furent pas les puces qui m'empêchèrent de dormir, mais faute de n'avoir soupé, étant impossible de reposer le ventre vide. J'eus alors l'idée, pour divertir mon ennui, de faire une chanson sur le bon vin et la bonne chère, et, bien qu'on dise que le démon de la musique et de la poésie ne visite jamais ceux qui sont à jeun, je vous assure que j'étais diablement en train. Est-ce qu'il nous serait donné de peindre mieux les plaisirs dont nous sommes sevrés que ceux que nous goûtons présentement. Je ne sais, mais en tout cas, j'ai fait une chanson bachique fièrement réjouissante et dont Marcel, le fameux ménestrier, serait bien jaloux. Je n'eusse peut-être pas si bien fait si j'avais été en goguette. Lucile m'accompagnait et les trois marmots aussi. Ce fut un concert assez discordant, mais nous nous divertîmes bien, et quand nous eûmes bien chanté, nous dormîmes tout notre saoul sur notre couchette de fougère.

» Le lendemain, après avoir déjeuné chez un curé, la pluie me saisit si fort dans les montagnes du Limousin, que je ne savais plus que devenir. Dans cette occurrence, j'eus recours au ciel, et, après avoir dit toutes les prières que je savais par mémoire, je composai un psaume de David, qui me sembla estre de quelque opportunité dans la conjoncture: *Salva me, Deus, quoniam intraverunt aquæ usque ad animam meam.* Je vous l'envoie, espérant que vous voudrez bien le communiquer à notre ami Devisme.

» Malgré tous mes malheurs, j'ay bon courage, car heureusement, je jouis d'une forte santé, et celle de Lucile devient meilleure. D'ailleurs, de quoy pourrois-je me plaindre? J'ai la liberté, le plus grand des biens d'ici-bas. Fi des grandeurs qui nous mettent en servitude.

ESPAGNAC.

**Garçons d'hôtel.** — Les Européens qui voyagent en Amérique s'étant plaints fréquemment des manières et du service des garçons d'hôtel, les propriétaires d'hôtels de New-York ont élaboré un règlement en 45 articles, dont ils imposent l'observation à leurs garçons, et qui va faire de ceux-ci des gentlemen accomplis. Citons quelques-uns de ces articles.

Les garçons doivent: Etre serviables et polis. — ne jamais tutoyer leurs camarades — avoir une tenue en drap noir, une petite cravate blanche, des cheveux courts et pas de moustaches — être bien rasés et cirés — avoir les mains et surtout les ongles excessivement propres — ne cracher ni sur le

apis, ni sur le plancher — ne pas s'esuyer la figure avec leur serviette — ne pas jeter de détritus sous les tables — ne pas mettre les doigts dans les verres en servant ou en desservant — ne pas les mettre non plus dans leur nez, etc., etc.

Toute infraction à l'une quelconque des quarante-cinq prescriptions du règlement, est punie d'une amende de 1 à 25 francs...

Allons! les hôtels de New-York vont devenir un petit paradis pour les voyageurs.

Le secrétaire d'un grand théâtre de Paris a reçu l'autre jour de la part d'un gros bonnet, directeur d'une banque importante, une demande de deux billets de faveur pour la représentation du soir. La demande sur simple carte était ainsi conçue:

« Vous seriez bien aimable de m'envoyer deux billets de chez vous. »

— Voici, cher ami, lui répondit le secrétaire, les deux billets de chez nous; et, à titre de réciprocité, je vous prie de vouloir bien m'en octroyer deux de chez vous; c'est pour nos pauvres.

Le financier était homme d'esprit; il envoya les deux billets de banque... et perdit le goût d'aller au théâtre à l'œil.

La coquetterie des femmes anglaises vient de s'adjointre un nouveau serviteur: le fabricant de cils et sourcils naturels pour mondaines et artistes dramatiques ou lyriques. Il s'agit d'un parfumeur dédaigneux des vieux maquillages, qui a trouvé le moyen de planter des cheveux sur l'arcade sourcière et au bord des paupières, et qui donne ainsi une expression profonde ou langoureuse aux regards qui en ont été le plus cruellement privés par la nature.

Esparez-moi tous les détails de l'opération par laquelle s'obtient ce précieux résultat.

Naïveté:

— Comment, Lucie, ton mari est mort depuis trois mois à peine, et déjà tu quittes le deuil?

— Oh! ma tante, vous connaissiez mon pauvre Victor! Vous savez qu'il me disait toujours, que les couleurs sombres ne m'avantageaient pas. Si ce cher mignon vivait, il m'approuverait certainement!

On peut lire le *Conteur Vaudois*, à Paris, chez M. Roset, marchand de vins, 78, rue des Petits-Champs.

L. MONNET.

LAUSANNE.—IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.